

Communiqué de presse

8 AOUT 2023

MOBILITÉS

Chatou : l'Agglo aménage une piste cyclable rue Labélonye



Aujourd'hui



Demain

C'est dans le cadre du [Plan Vélo 2019-2026 de la l'Agglo](#) que s'inscrit la création de cet aménagement cyclable sécurisé à Chatou et Croissy-sur-Seine.

Il s'agit pour l'Agglo de créer une continuité cyclable avec entre le Vésinet et Croissy-sur-Seine en réalisant une piste cyclable sur la rue Labélonye.

Une piste cyclable adaptée sur 0,5 km

Cet itinéraire d'environ 500 m va être divisé en 3 sections sur lesquelles des aménagements distincts sont prévus :

- **De la gare de Chatou-Croissy au croisement avec l'avenue Rubens** : marquage au sol renforcé et signalétique associée
- **De l'avenue Rubens à la rue de la Procession** (à Chatou) : création d'une chaussée à sens unique

avec une piste cyclable unidirectionnelle à contresens et mise aux normes d'accessibilité des trottoirs.

- **De la rue Labélonye (à Chatou) vers la rue Demange** (à Croissy-sur-Seine) : déplacement du stationnement et des chicanes. Dans le même temps, la rue Demange sera mise en sens unique entre la rue de la Procession et l'avenue du Colifichet.

Assurer une continuité cyclable avec Croissy-sur-Seine

Cet aménagement permettra notamment d'assurer une liaison entre la gare RER de Chatou-Croissy et la RD 121 au Vésinet en passant par l'avenue de Verdun à Croissy-sur-Seine.



Coût du projet

Le montant des travaux est estimé à 330 000 € TTC financés par :

- CASGBS : 46 %
- Région Île-de-France (Plan Vélo Régional) : 39 %
- Département des Yvelines : 15 %

Calendrier prévisionnel

Début des travaux : 4 septembre 2023

Durée prévisionnelle des travaux : 2 mois



Un code de la rue à Chatou

Le principe est simple : inspiré d'une expérimentation belge, qui vise à opérer un changement radical dans la manière de penser les circulations en ville, il repose sur 3 notions, la sécurité, l'apaisement et la durabilité. L'objectif est de convaincre, d'accompagner, de sensibiliser avant de réprimer.

Cette nouvelle plaquette éditée par la Ville de Chatou est [consultable en ligne](#).



120 arceaux vélos à la gare de Chatou-Croissy !

Depuis ce printemps, **120 arceaux de stationnement vélo gratuits** sont à la disposition des usagers à la gare de Chatou-Croissy grâce aux volontés coordonnées de l'Agglo qui a fourni et posé les racks à vélo [investissement = 24 873 € TTC], la RATP qui met à disposition le site [plus de 800 m²] pour 1 euro symbolique par an et la Ville qui aménage l'espace et se chargera de l'entretien. Des arceaux en U, simples et robustes, permettant 2 points d'attache pour plus de sécurité*, sous l'œil d'une caméra de surveillance, à proximité immédiate de la gare.

* Plus d'infos dans le [Guide sécurité vélo de l'Agglo](#)

